



ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne au capital de 19 991 141 euros

Siège social : 55 Rue Pierre Charron - 75008 PARIS

735 620 205 RCS PARIS

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société s'est tenue le 16 juin 2022, à 11 heures.

15 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 77 363 413 actions sur les 147 125 260 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 52,58%. Les 77 363 413 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté, selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGOA	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés	AGOA	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%
3ème résolution : Affectation du résultat-Distribution de dividendes	AGOA	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%
4ème résolution : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce	AGOA	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%
5ème résolution : Ratification d'une convention visée à l'article L225-38 du Code de Commerce en application de l'article L225-42 alinéa 3 du Code de commerce	AGOA	5 469 430	7.06%	0	0.00%	6 364	0.01%	5 475 794	3.72%
6ème résolution : Approbation des informations relatives aux éléments de rémunération des mandataires sociaux prévue à l'article L22-10-34s II du Code de Commerce	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%

7ème résolution : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 à Monsieur Alain DUMENIL, Président du Conseil d'administration et Directeur Général	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
8ème résolution : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 à Monsieur Ludovic DAUPHIN, Directeur Général Délégué	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
9ème résolution : Politique de la rémunération des mandataires sociaux	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
10ème résolution : Politique de rémunération du Président Directeur Général	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
11ème résolution : Politique de rémunération du Directeur Général Délégué	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
12ème résolution : Approbation de la rémunération annuelle globale des administrateurs	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
13ème résolution : Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6 364	0.01%	77 363 413	52.58%
14ème résolution : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2022	AGOA	77 357 049	99.99%	0	0.00%	6364	0.01%	77 363 413	52.58%
15ème résolution : Autorisation de mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions	AGOA	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%

16ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%
16ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGOAE	77 363 413	100.00%	0	0.00%	0	0.00%	77 363 413	52.58%